



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES PAYS-D'EN-HAUT
MUNICIPALITÉ DE LAC-DES-SEIZE-ÎLES**

Extrait du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Lac-des-Seize-Îles tenu ce 9 décembre à 18h30, à l'Hôtel de ville, sise au 47, rue de l'Église à Lac-des-Seize-Îles.

Sont présents, madame la conseillère Élise Latour et messieurs les conseillers, Michel Roch et Olivier Hamel, formant quorum sous la présidence de la mairesse, Corina Lupu.

Sont absents, les conseillers Philippe Deschamps, Russ St-Germain, Edward Claxton, absence motivée.

Monsieur Patrick Paradis, Directeur général et greffier-trésorier par intérim, est également présent.

RÉSOLUTION : 2024-12-156 Adoption du budget 2025

Madame la mairesse Corina Lupu explique le budget 2025.

ATTENDU QUE le conseil municipal doit adopter un budget annuel;

ATTENDU QUE le conseil municipal se dit satisfait des orientations prises dans le budget 2025;

ATTENDU QUE le conseil municipal dispose des différents revenus lui permettant de procéder à l'adoption d'un budget équilibré;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Olivier Hamel, et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE le conseil municipal de Lac-des-Seize-Îles adopte le budget annuel ci-dessous fixé à 1 360 278 \$ pour l'année 2025, tel que proposé par l'administration municipale.

Sommaire Budget	
Revenus de Fonctionnement	2025
Taxes foncières	1 047 530 \$
Taxes environnement	27 243 \$
Matières résiduelles	87 338 \$
Déneigement	10 070 \$
Transferts	74 094 \$
Autres sources de revenus	114 003 \$
Total des Revenus de Fonctionnement	1 360 278 \$
Dépenses de Fonctionnement	2025
Conseil municipal	130 861 \$
Administration générale	390 340 \$
Sécurité publique	174 348 \$
Transport	296 910 \$
Santé et bien être	1 000 \$
Hygiène du milieu	154 830 \$
Aménagement, urbanisme et développement	77 844 \$
Loisirs et culture	94 750 \$
Frais de financement	0 \$
Total des Dépenses de Fonctionnement	1 320 883 \$
Éléments de conciliation à des fins fiscales	
Remboursement au fonds de roulement	24 395 \$
Affectations au surplus	15 000 \$
Total des Dépenses de Fonctionnement et des éléments de conciliation à des fins fiscales	1 360 278 \$

ADOPTÉE

Extrait certifié conforme

SUJET À L'APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

Ce 09^e jour du mois de décembre 2024



Patrick Paradis

Directeur général et greffier-trésorier par intérim